

BILAN DE COMPETENCES Formule jeunes actifs

Cadre légal décrit par la loi Article R6313-4 à 8

Objectifs et points forts

Le bilan JEUNES ACTIFS concerne les jeunes de 18 à 25 ans environ. Ce bilan permet en 10h de construire son parcours à venir ou encore de préciser son futur projet professionnel. Ce bilan permet une découverte de soi, de sa personnalité, de ses intérêts professionnels, de ses motivations clés au travail, de ses forces actuelles. Il permet d'explorer les métiers en lien avec son profil et de construire son projet sur un outil en ligne dédié.

Points forts du bilan :

- Accompagnement individuel personnalisé
- Utilisation d'outils et logiciels accessibles en ligne
- Distanciel ou présentiel au choix.

Durée, tarifs, profil

Durée : 10heures soit 1.5 jours

Tarif : 930€ net/stagiaire (non assujetti à la TVA)

Format : présentiel et/ou distanciel

Profils des stagiaires : Ouvert à toutes les personnes en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)

Financement : CPF, OPCO, entreprise ou auto-financement

Lieu : 247 chemin de fontalun - Sury le Comtal

Dates et horaires : à définir

Prérequis : aucun prérequis nécessaire

Délais d'accès : 2 à 3 semaines

Modalités d'inscription :

Me contacter pour un entretien préalable

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à mieux se connaître
- Découvrir ses intérêts professionnels
- Identifier ses sources de motivation
- Valoriser ses atouts
- Identifier des scénarios de projets professionnels
- Valider son projet en cohérence avec le marché, sa personnalité, ses intérêts, ses désirs

Programme

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.

En amont à votre bilan de compétences, et parce que c'est une démarche importante pour vous et pour moi, je prends le temps d'une première rencontre. Elle vous permet de découvrir ma démarche, ma méthodologie, mes valeurs et mon ADN et de faire connaissance.

Ce bilan de compétences est articulé en 3 étapes en application avec les décrets de loi en vigueur (Art. R. 6313-4 à -8) :

1. Phase préliminaire

- Analyser la demande, les besoins et définir le ou les objectifs
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- Présenter la méthodologie utilisée et les outils mis en œuvre
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- Établir un planning de rendez-vous

2. Phase d'investigation

Cette étape vous permet d'élaborer une ou plusieurs alternatives, de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence.

Etape 1 : Investir sur soi-même

- Explorer son parcours scolaire, professionnel, et personnel
- Identifier ses désirs et ses contraintes personnelles, familiales et financières
- Identifier ses véritables centres d'intérêts professionnels
- Explorer ses traits de personnalité
- Identifier ses sources de motivation
- Explorer les différents métiers en phase avec son profil

Etape 2 : Construire un projet viable et réaliste

- Elaborer des scénarios professionnels cohérents avec VOUS, votre vie et le marché de l'emploi
- Se renseigner sur le marché du travail, son bassin d'activité et d'emploi et la réalité des métiers
- Valider la faisabilité du projet en cohérence avec le marché, ses contraintes personnelles et ses désirs
- Valoriser ses compétences : faire évoluer son CV...

3. Phase de conclusion

- Confirmer et formaliser son projet professionnel et/ou de formation
- Rédiger un plan d'actions avec les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du projet
- Valider la synthèse écrite du bilan, qui sera discutée et commentée avec le bénéficiaire
Ce document de synthèse est strictement confidentiel et sera remis uniquement au bénéficiaire.
- Définir la date de réalisation de l'entretien de suivi à 6 mois pour faire un point sur la réalisation du projet professionnel, identifier les succès et freins au déroulement du projet, recenser les difficultés de mise en œuvre, et définir des solutions.

La durée totale est de 10 heures soit 7 heures d'entretiens (en présentiel ou distanciel, selon vos possibilités) et 3 heures de travail guidé. Les séances d'entretien sont en moyenne de 1.5 heures hebdomadaires dans un premier temps, puis elles seront espacées afin de laisser du temps pour les investigations.

Organisation de la formation

▪ Formateur

Amandine Barlet :

Consultante en bilan de compétences certifiée et expérimentée, Consultante en développement professionnel, mobilité interne et orientation scolaire, Amandine Barlet est spécialisée en intelligence émotionnelle et formée à l'outil EQ-I, outil de diagnostic de quotient émotionnel ; à l'outil MBTI, outil d'évaluation psychologique ; à l'outil PRADITUS, outil de développement des compétences comportementales de managers ; à l'outil STRONG, outil d'inventaire d'intérêts personnels et professionnels ; à l'outil Which Career for me, une plateforme en ligne pour s'orienter ; à INFORIZON, une plateforme d'exploration et de découverte des métiers.

▪ **Matériel requis :** aucun matériel requis

▪ **Modalités d'accès :** Entretien préalable d'analyse de la demande

▪ Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Tout au long de l'accompagnement, alternance entre phase de diagnostic, phase d'échanges avec le consultant et travail personnel d'approfondissement
- Des temps de diagnostics à partir d'outils reconnus
- Remise de rapports détaillés et personnalisés des outils d'évaluation et de diagnostic
- Des temps de confrontation à la réalité socio-professionnelle et économique
- Des temps d'entretiens individuels en face à face
- Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
- Documents de suivi
- Documents de bilans par outil
- Documentation sur les formations, métiers, conjonctures
- Document de synthèse écrite remis à l'issu du bilan

▪ Suivi et évaluation de la formation

- Une feuille de présence émargée à chaque séance
- En amont du bilan, un entretien préalable analyse de la situation, des besoins et attentes
- Questionnaire d'évaluation à chaud au dernier jour du bilan de compétences
- Certificat de réalisation du bilan de compétences
- Questionnaire à 6 mois après le bilan de compétences

▪ Accessibilité



Si vous êtes en situation de handicap ou avez des restrictions, vous pouvez nous contacter afin de déterminer ensemble si des adaptations sont possibles.

- **Contact Consultante, responsable pédagogique et administratif :** amandine BARLET – a.barlet@liberte-sens.com – 06.37.17.62.30